

# Le Green Invest de la CCG arrive

La CCG s'apprête à mettre sur le marché Green Invest, un instrument de cofinancement bancaire des projets portés par les TPME pour la gestion et la production durable de l'énergie et des ressources.

**N**ouvelle offre de financement vert au profit des TPME. La Caisse centrale de garantie (CCG) s'apprête à mettre sur le marché Green Invest. Il s'agit d'un instrument de cofinancement bancaire, qui cible l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'utilisation plus écologique et plus productive des ressources naturelles ainsi que la valorisation des déchets. Il vise également à soutenir la production d'équipements en liaison avec les projets éligibles, soit la fabrication/assemblage local de consommables ou de directement liés à l'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique, à la dépollution/économie des ressources et à la valorisation des déchets (panneaux solaires, éoliennes, chaudières à biomasse, filtres, moteurs, variateurs, compteurs, solutions chimiques...).

Pour l'activation de l'offre et sa promotion, la CCG vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt afin de recruter

un expert financier pour l'assistance technique de la CCG et des entreprises bénéficiaires. L'expert sera en charge de soutenir la CCG dans la gestion globale du programme Green Invest, entre autres, l'accompagner sur les plans juridique, administratif, financier ainsi que sur les aspects environnementaux et sociaux. S'ajoute aussi la sensibilisation des banques partenaires. Globalement, les investissements éligibles seront financés par les fonds propres et/ou l'autofinancement (20% au minimum), et par le crédit conjoint, constitué de la part du Green Invest (40% au maximum avec un plafond de 10 millions de DH) et de celle de la banque (le reliquat). Le crédit conjoint sera financé sur une durée de 12 ans au maximum, dont un différé en principal n'excédant pas 4 ans. Si le taux du crédit bancaire est librement négociable entre la banque et l'entreprise, celui relatif à la part du Green Invest est fixé à 2,5% l'an hors TVA. ■

**Moncef Ben Hayoun**



Les projets éligibles seront financés par les fonds propres/l'autofinancement (20% au minimum), et par le crédit conjoint Green Invest (40% au maximum avec un plafond de 10 millions de DH) et la banque partenaire (le reliquat).